

COMPTE RENDU RÉUNION D'ADHÉRENTS

Mardi 10 février 2022

Personnes présentes

IPC | Mme Marguin

PEP 71 Pôle inclusion scolaire | Mme Demortiere

ATESIA | M. Bonnerue

ESAT Autun | M. Lamalle

MFSC 71 - DISP | Mme Gomes

ESAT du Breuil | Mme Garnier-Moiret

ESPACES Secteur Adulte | M. Mounier, M. Besson

ESPACES Secteur Jeune | Mme Henry

ESAT Atelier des PEP | Mme Comtet

EPSMS Le Vernoy | Mme Laguerre

Voir Ensemble | Mme Rossi

ESAT Convergences 71 | Mme Van Veelen

IME Saint-Vallier | M. Jozwiak

IME Le Breuil | Mme Rolland

GCMS du PDIP 71 | Mme Dherissart, Mme Letouzey, Mme Plat, M. Djandoubi, M. Girod, M. Rebichon

En introduction Etienne Girod remercie l'ensemble des participants d'avoir pu se rendre disponible pour ce point d'étape et avance la volonté de reprendre, à compter de 2022, le cycle normal de 2 réunions d'adhérents par an, ponctuées de différents ateliers souhaités par les participants.

Ainsi la réunion est amenée à se dérouler en deux temps, une première partie sur les évolutions du PDIP 71 et ses résultats en 2021, et une seconde sur les ateliers qui avaient été sollicités lors de la précédente réunion et les suites à leur donner en 2022.

1. Actualités PDIP 71

Etienne Girod présente les actualités du PDIP 71 depuis la précédente réunion. Celles-ci sont surtout marquées par des évolutions RH au sein du groupement :

La fin du contrat de Maryline Hury et son remplacement par Yacin Djandoubi, qui a entraîné une réorganisation des portefeuilles d'accompagnement (Julie Letouzey



reprenant le portefeuille de Maryline Hury, Yacin Djandoubi reprenant le portefeuille de Julie Letouzey), avec la volonté du PDIP 71 de venir rencontrer les adhérents impactés par ces changements pour présenter officiellement le nouveau conseiller référent. Le départ annoncé de Patrice Rebichon au 28/02/2022 (un recrutement est en cours) pourrait engendrer une nouvelle réorganisation.

Des points sont ensuite faits sur les éléments suivants (voir le support joint) :

- Communication du PDIP 71
- Réalisations PRISME 2021 (animation territoriale)
- Perspectives d'évolutions

2. Résultats 2021

Etienne Girod présente les excellents résultats 2021, en précisant que l'équipe du PDIP 71 est encore en phase de consolidation de ces derniers qui pourront évoluer marginalement dans leur version finale qui sera communiquée prochainement via le rapport d'activité.

Les résultats détaillés sont présents dans le support projeté joint.

Le dynamisme connu (tant en termes de nouvelles entrées de bénéficiaires à accompagner que de records en termes d'insertion) s'explique en partie par un effet rebond de l'année 2020 sur l'année 2021, ce que les participants présents acquiescent. Les représentants du secteur jeune expliquent également les fortes hausses de prise en charge par un phénomène cyclique sur des catégories au sein de leurs établissements : actuellement ils ont un grand nombre de jeunes de plus de 16 ans, voire de plus de 18 ans, puis un creux générationnel risque d'arriver pendant quelques années.

M. Mounier demande à ce que le rapport d'activité intègre les effectifs accueillis par chaque ESAT comme grille de lecture et de compréhension des personnes accompagnées par le PDIP 71 sur chaque ESAT. Etienne Girod s'engage à demander ces informations auprès de l'ARS pour intégrer cette demande.

Enfin, sur les typologies de handicap avancées, le PDIP 71 précise que ces dernières sont complétées en se basant sur les informations données par les établissements sur la fiche de prescription.

3. Suite des ateliers

Ateliers de présentation du Milieu ordinaire :



Un support a été préparé par l'équipe du PDIP 71, qui souhaite le compléter au plus près des besoins terrain en proposant un temps de travail sur le sujet le 08/03 de 9h30 à 12h (lieu à définir).

Les ESAT peuvent dès à présent prendre contact avec le PDIP 71 pour la mise en place de ces ateliers auprès de leurs bénéficiaires à compter du mois d'avril.

Le secteur jeune demande à ce que des ateliers de ce type puissent être déclinés également au sein de leurs établissements.

Réflexions sur la formation des travailleurs d'ESAT :

Suite à la demande remontée lors de la précédente réunion d'adhérents un atelier avait été programmé le 05/10 matin, mais il n'a connu aucun inscrit.

Les personnes présentes conviennent que le plan de formation de chaque ESAT est de la responsabilité de chacun et reste en lien avec les besoins de l'ESAT, aussi l'opportunité de ce type d'atelier ne semble pas avérée.

Il est donc décidé de ne pas maintenir de temps de travail sur le sujet, le PDIP 71 pouvant être sollicité au cas par cas par chaque établissement pour travailler de façon individuelle sur le plan de formation de bénéficiaires accompagnés.

Information sur l'intérêt de la RQTH auprès du public jeune :

La communication issue du CIH du 03/02/2022 en lien avec la loi 3DS prévoit une attribution automatique de la RQTH pour les jeunes de plus de 16 ans connus des services jeunes de la MDPH. Dès lors une action de sensibilisation pourrait être intéressante, voire essentielle, pour expliquer ce qu'est la RQTH qui serait attribuée d'office.

Il est décidé d'attendre d'avoir plus de visibilité sur le sujet avant d'imaginer la forme que pourrait prendre cette action.

Reprise de l'atelier sur les MAD :

Il est rappelé par les participants que le précédent atelier sur le sujet s'était déroulé le 10/10/2019 et devait se prolonger sur la venue d'un juriste pour aborder les différents points soulevés. Depuis, au gré des différentes annonces de réformes sur le sujet, l'atelier a été systématiquement repoussé, aussi convient-il d'en organiser un courant 2022.

Le PDIP 71 soulève le fait que certains ESAT ont répercuté l'augmentation récente du SMIC dans leur tarif horaire de MAD. A ce titre, le PDIP 71 rappelle qu'il avait été déterminé lors de la réunion adhérents du 07/11/2019 d'adopter un tarif commun à l'ensemble des structures adhérentes pour les MAD intermédiées par le PDIP 71.



Le principe d'un tarif horaire commun est maintenu par les participants ; il est par ailleurs décidé que le tarif horaire serait maintenant indexé sur le taux horaire du SMIC (actuellement donc 10,57 € HT de l'heure), avec possibilité de déroger exceptionnellement à la hausse si des conditions particulières sont avancées (compétences particulières d'un bénéficiaire, conditions de travail particulières...). Comme précédemment le PDIP 71 prend bien évidemment acte que certaines postures associatives d'établissements porteurs d'ESAT pourraient invalider ce principe, il est alors convenu que ces dernières prennent contact avec Etienne Girod afin d'en échanger.

Labels RSE :

Lors de la précédente réunion d'adhérents il avait été demandé au PDIP 71 de réfléchir à la mise en place d'une labellisation permettant de valoriser les employeurs intégrant des personnels sortant de milieu protégé.

Il a semblé à l'équipe du PDIP 71 compliqué de porter la création d'un réel label (reconnu et qui est du poids) à effectif constant, aussi une démarche de prospection des labels existants a été entreprise, en se basant sur les labels RSE (responsabilité sociétale des entreprise).

Il en ressort qu'un label Handi-accueillant avait été avancé dans la loi PACTE de 2019 mais n'a toujours pas connu de décret d'application. L'équipe du PDIP 71 restera en veille sur le sujet, même s'il semble peu probable qu'un décret sorte un jour.

Enfin, le PDIP 71 a été sollicité par l'association AGIRE pour intégrer la commission d'attribution du label Empli'Tude qu'elle porte sur le bassin minier. Etienne Girod devrait donc siéger au sein de cette commission dès 2022.

4. Plan de transformation des ESAT

Le plan de transformation des ESAT en lien avec les annonces du CIH et la loi 3DS est représenté.

L'ensemble des participants est unanime pour dire que nous sommes très loin des annonces réalisées il y a quelques mois et que peu de changements concrets devraient être opérés dans les mois à venir.

Une veille particulière aura tout de même lieu sur le sujet.

La réunion prend fin sans fixer de date pour une prochaine rencontre, qui devrait reprendre le cours classique vers fin octobre – début novembre.

